



PRP : CERTIFICAT D'ACTEUR PREVENTION SECOURS (APS) AIDE ET SOINS A DOMICILE (ASD) (EX CPS-ID)

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences

NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : attestation

DUREE

Durée en centre : 21 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.
Stage intra-entreprise

LIEUX DE FORMATION

GMTE77
Noisiel
41 grande allée du 12 février
1934
77186 NOISIEL
gmte77@ac-creteil.fr
Tél : 01 60 05 14 46

CONTACT

Christine Rancier
gmte77@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Obtenir le certificat APS –ASD (certification INRS), en acquérant une double compétence (PRAP + SST).

Être capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels le salarié est exposé en devenant un acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)

Être capable de faire participer la personne aidée à la recherche de pistes d'amélioration de la situation de travail et d'informer l'entourage familial

Acquérir un comportement adapté en cas d'incident ou d'accident sur son lieu de travail (Sauveteur Secouriste du Travail SST)

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
aucun
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Demande de devis
Inscriptions du 01/01/2016 au 31/12/2018 au Noisiel point d'accueil à NOISIEL.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation inter active avec alternance entre apports théoriques et mises en situation pratique
Travail sur des cas concrets
Remise de documentation
Évaluation
Cours du jour
Entreprise

CONTENUS

- ▶ Généralités sur la prévention (données chiffrées AT/MP)
- ▶ Les risques liés au travail à domicile définition et facteurs déterminants
- ▶ Anatomie physiologie du corps humain
- ▶ Analyse du travail et recherche de pistes de d'amélioration des situations de travail
- ▶ Principes de base d'une communication efficace
- ▶ Situations pratiques de mobilisation
(Prise en compte de la personne à mobilité réduite pour une plus grande efficacité)
- ▶ Domaine de compétence 2 (secours)
- ▶ Rechercher les risques persistants pour protéger
- ▶ Examiner la victime, faire alerter ou alerter
- ▶ Secourir en cas de malaise, hémorragie importante, brûlure, fracture, arrêt ventilatoire et circulatoire, inconscience
- ▶ Réagir aux situations inhérentes aux risques spécifiques
- ▶ Contrôle du comportement (inclus dans le programme)